

Stratégies d'unicité énonciative dans les écrits scientifiques : une analyse des verbes de positionnement

Strategies of enunciative unity in scientific writings: an analysis of positioning verbs

**BOUGHEFIR Chahrazad, Université Mohamed Khider Biskra,
chahrazad.boughefir@univ-biskra.dz**

Date de soumission 2025-08-05

Date d'acceptation 2025-11-23

Résumé :

Ce travail explore l'unicité énonciative dans les écrits scientifiques à travers l'analyse du positionnement des auteurs et des marques linguistiques qui le traduisent. En s'appuyant sur un corpus pluridisciplinaire, il met en lumière l'usage différencié des pronoms personnels, des verbes d'opinion et causatifs selon le statut du scripteur et sa discipline. L'étude montre que l'unicité énonciative résulte d'un équilibre entre subjectivité assumée et inscription dans une communauté scientifique. Elle implique une stratégie discursive qui vise à affirmer sa voix tout en dialoguant avec d'autres discours, soulignant ainsi le rôle central de l'auteur dans la construction du savoir.

Mots clés: unicité énonciative, écrits scientifique, positionnement, énonciation.

Abstract:

This work explores enunciative uniqueness in scientific writings through the analysis of the authors' positioning and the linguistic markers that convey it. Drawing on a multidisciplinary corpus, it highlights the differentiated use of personal pronouns, opinion verbs, and causative verbs according to the writer's status and their discipline. The study shows that enunciative uniqueness results from a balance between assumed subjectivity and integration in to a scientific community. It involves a discursive strategy that aims to assert one's voice while engaging in dialogue with other discourses, thus highlighting the central role of the author in the construction of knowledge.

key words: enunciative uniqueness, scientific writings, positioning, enunciation.

Introduction :

Dans les écrits scientifiques, la question de la voix de l'auteur se pose avec acuité. Longtemps perçue comme secondaire dans un discours voué à l'objectivité, l'énonciation y est pourtant omniprésente, structurée par des choix linguistiques, discursifs et argumentatifs qui donnent forme à une posture d'auteur. Au cœur de cette problématique se trouve la notion d'unicité énonciative, entendue comme la capacité du chercheur à maintenir une voix cohérente et identifiable, malgré la pluralité des discours convoqués dans l'espace textuel. Cette unicité ne saurait se réduire au statut social ou institutionnel du scripteur ; elle implique une maîtrise des mécanismes énonciatifs complexes, qui permettent à l'auteur de construire sa position tout en intégrant les paroles d'autrui.

Cette tension est particulièrement manifeste dans les phénomènes de double énonciation, où la voix du chercheur coexiste avec celle des sources rapportées : citations, paraphrases, reformulations. Comme l'a montré DUCROT O. à travers la notion de polyphonie, tout énoncé peut porter plusieurs points de vue, que l'auteur oriente, hiérarchise et interprète. Ce travail énonciatif révèle une forme d'appropriation active des discours extérieurs, que Authier-Revuz qualifie d'hétérogénéité constitutive, et que Maingueneau analyse dans le cadre d'une scénographie énonciative propre aux discours de savoir.

Dans cette étude, nous proposons d'interroger les stratégies d'unicité énonciative mises en œuvre dans les écrits scientifiques, en particulier dans les articles de didactique, de littérature et de sciences du langage, nous posons la question suivante : Dans un contexte où le discours scientifique est souvent perçu comme objectif neutre et impersonnel, comment les auteurs parviennent-ils à construire une unicité énonciative, c'est-à-dire à maintenir une voix d'auteur stable et cohérente, tout en intégrant une pluralité de discours ?

Pour répondre à cette question nous émettons les hypothèses suivantes :

- L'unicité énonciative reposerait sur la capacité de l'auteur à reformuler, commenter ou cadrer les paroles rapportées (citations, références) de manière à en orienter la lecture, assurant ainsi une cohérence énonciative malgré la diversité des voix mobilisées.

- La stabilité de la voix de l'auteur se manifesterait à travers des régularités énonciatives (emploi du pronom « nous », choix des modalités, structuration du discours, positionnement par rapport aux sources) qui participent à la construction d'un ethos de chercheur, identifiable au sein même d'un discours polyphonique.

- Loin de supprimer les autres voix, l'auteur scientifique les organiserait hiérarchiquement maintenant ainsi une cohérence énonciative à travers une orchestration maîtrisée des discours extérieurs.

L'objectif de cet article est de comprendre comment les auteurs, malgré la pluralité des voix qui traversent leur texte, parviennent à affirmer une position propre, à construire leur ethos scientifique et à organiser un discours cohérent. Cette réflexion s'appuiera sur l'analyse de différents procédés énonciatifs (modalisation, reformulation, citation, gestion du pronom « nous » au sein d'un corpus représentatif de ces sous-genres.

LA PREMIER PARTIE : VOIX DE L'AUTEUR ET UNICITE ENONCIATIVE DANS LES ECRITS SCIENTIFIQUES

Loin d'être un vecteur d'objectivité, le discours scientifique implique une forme d'énonciation. Chaque énoncé, même au sein d'un cadre rigide, repose sur l'idée d'un choix énonciatif sur le devenir un positionnement, un point de vue, et un rapport au savoir. Ces choix, loin d'être neutres, viennent renforcer la crédibilité de l'auteur et son ethos scientifique tout en confortant les normes de la communauté épistémique.

CHAPITRE 1 : L'UNICITE ENONCIATIVE

L'unicité énonciative désigne l'effet discursif par lequel un auteur donne l'impression de parler seul, de façon cohérente, univoque et stable, en assumant pleinement la responsabilité de son énoncé¹.

Premièrement : définition et enjeux de l'unicité énonciative

L'unicité énonciative implique la mise en place d'une voix dominante, clairement identifiable, qui semble ne pas se partager avec d'autres instances énonciatives. Ce phénomène est particulièrement visible dans les textes scientifiques, où l'auteur cherche à affirmer sa posture tout en respectant les contraintes d'objectivité. Toutefois, cette unicité est rarement absolue : même dans les discours apparemment homogènes, l'interdiscours et les marques de polyphonie peuvent subsister sous des formes implicites. Ainsi, l'unicité énonciative n'exclut pas nécessairement la présence d'autres voix, mais elle tend à les intégrer de manière à préserver la cohérence et l'autorité du locuteur principal.

Deuxièmement : coexistence de voix rapportées et de la voix auteuriale

La notion d'unicité énonciative renvoie à la manière dont un auteur parvient à maintenir une voix cohérente et identifiable dans un discours traversé par d'autres voix. Réduire cette unicité au seul statut social ou empirique de l'auteur serait réducteur, car cela néglige la complexité des mécanismes linguistiques et discursifs en jeu. Une telle approche simplificatrice ignore l'autonomie relative du fonctionnement énonciatif et risque de passer à côté des dynamiques discursives propres aux écrits scientifiques.

¹HERMAN, T., *Le fil du discours. Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945)*. Thèse de l'Université de Lausanne, 2005, p. 169.

Dans cette perspective, il semble plus pertinent de comparer différents sous-genres appartenant à un même champ scientifique, tels que les articles en didactique et en linguistique. Cette spécification générique permet non seulement de prendre en compte la diversité des pratiques discursives, mais aussi de mettre en lumière les stratégies propres à chaque discipline pour construire une voix d'auteur stable, malgré la pluralité des discours intégrés.

CHAPITRE 2 : L'ILLUSION DE L'UNICITE ENONCIATIVE

Lorsque le sujet donne l'impression de parler seul et d'assumer pleinement la responsabilité de son énoncé, on est face à un effet d'unicité énonciative¹. Ce postulat a toutefois été remis en question par des auteurs comme BAKHTINE M. et DUCROT O. Tous deux, à travers des approches différentes, ont souligné que l'énoncé n'est jamais le simple reflet d'un sujet unifié, mais qu'il constitue au contraire un lieu de confrontation entre plusieurs voix, explicites ou implicites :

Premièrement : L'instance énonciative

DUCROT O. affirme que l'énoncé peut contenir plusieurs instances énonciatives², même lorsque celui-ci semble relever d'une seule personne grammaticale. Pour les théoriciens de la polyphonie, le locuteur n'est pas l'unique source du dire : il prend position dans un réseau de discours antérieurs, réels ou supposés. Cette pluralité peut se manifester à travers différents marqueurs linguistiques autant de procédés qui trahissent la présence de points de vue multiples dans un énoncé en apparence unitaire.

Ainsi, même un énoncé formulé à la première personne, sans modalisateurs évidents ni discours rapporté, peut véhiculer une hétérogénéité énonciative en convoquant implicitement des discours antérieurs ou en anticipant des objections.

La notion d'unicité énonciative renvoie à la manière dont l'auteur construit une voix identifiable dans son discours, en lien avec son statut social, individuel ou empirique. Une approche réductrice, qui ignorerait l'autonomie relative du plan linguistique et la complexité du fonctionnement énonciatif, risquerait d'aboutir à une interprétation partielle, voire erronée, de cette construction discursive. C'est pourquoi il paraît plus pertinent de comparer différents domaines appartenant à une même famille d'écrits scientifiques. Dans cette optique, la distinction entre sous-genres ne reflète pas seulement la diversité des pratiques scientifiques, mais permet également de mettre en lumière des logiques énonciatives spécifiques, plaidant ainsi en faveur d'une différenciation nette.

¹VION, R., *Effacement énonciatif et stratégies discursives*. In De Mattia, Monique & Joly, André, *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Paris: Ophrys. 2001, p. 255.

²DUCROT.O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Deuxièmement : La double énonciation

Dans les écrits scientifiques, la double énonciation remplit plusieurs fonctions essentielles. Elle ne se limite pas à un simple dispositif de restitution fidèle des propos d'un autre chercheur : elle participe également à la construction de l'autorité du texte en l'ancrant dans un réseau de références légitimes. Au-delà de cette visée informative, la citation directe devient un outil stratégique qui permet à l'auteur de moduler sa propre position dans le cadre d'une polyphonie contrôlée. En intégrant un énoncé externe, le chercheur peut en effet se distancier subtilement, que ce soit pour renforcer la crédibilité de son propos ou pour atténuer la responsabilité d'une prise de position potentiellement polémique. Dans certains cas, notamment lorsqu'il s'agit de citer une autorité reconnue, cette intégration sert à renforcer l'effet de persuasion du texte tout en signalant une appropriation partielle, où la voix du locuteur s'articule à celle d'autrui sans se confondre avec elle.

LA DEUXIEME PARTIE : OUTILS ET METHODES

Cette partie va examiner comment l'auteur peut naviguer entre la nécessité de présenter des faits objectifs et l'incorporation de sa subjectivité pour offrir une meilleure compréhension et une meilleure communication car le discours scientifique qui est un moyen essentiel pour l'auteur d'intégrer de nouvelles connaissances dans le corpus des connaissances déjà établies au sein de la communauté scientifique.

CHAPITRE 1 : CHOIX DU CORPUS ET ANALYSE

Après avoir établi un cadre théorique mettant en lumière les enjeux de l'unicité énonciative dans les écrits scientifiques, cette section propose une analyse empirique des procédés par lesquels les auteurs parviennent à construire une voix énonciative stable et cohérente, malgré l'intégration de discours extérieurs. Il s'agira d'identifier les marques linguistiques révélatrices de cette unicité, tout en examinant comment les auteurs gèrent la présence de multiples points de vue : citations, références, reformulations sans diluer leur propre posture discursive.

Le corpus retenu est constitué de quinze articles scientifiques rédigés par des chercheurs relevant de trois disciplines enseignées dans les départements de français à l'université algérienne : la didactique, les sciences du langage et la littérature. Ces articles ont été sélectionnés de manière aléatoire à partir de la plateforme ASJP (Annuaire des Sciences de la Publication en Algérie), qui regroupe les revues scientifiques nationales. L'objectif est d'analyser les stratégies discursives mises en œuvre pour maintenir une unicité énonciative, en dépit de la polyphonie inhérente à tout discours scientifique. L'attention sera portée sur les

marques de positionnement, les modalités d'engagement, ainsi que sur les procédés reformulation.

Notre analyse suit une approche qualitative à visée descriptive et interprétative, centrée sur les choix énonciatifs opérés par les auteurs :

Premièrement : Positionnement et prise de position dans l'article scientifique

Nous avons cherché, à repérer le positionnement du locuteur en lien avec la mention explicite ou implicite de l'auteur dans un corpus composé d'articles scientifiques.

Ce positionnement renvoie à la manière dont l'auteur-scripteur se situe par rapport au contenu de son propre écrit ainsi qu'aux idées d'autrui. Il s'agit d'un positionnement à la fois contextuel et relationnel, révélateur d'une stratégie discursive consciente permettant à l'auteur de s'inscrire dans un réseau de discours préexistants. Cette inscription peut se manifester par des alliances théoriques, des prises de distance méthodologiques ou des oppositions argumentatives. Le positionnement prend ainsi en compte la présence d'autres voix, discours ou concepts, non pour les effacer, mais pour mieux affirmer une unicité énonciative, c'est-à-dire la cohérence et la stabilité d'une voix propre dans la polyphonie du discours scientifique.

Deuxièmement : Stratégies de positionnement face aux idées d'autrui

Dans les écrits scientifiques, le positionnement de l'auteur désigne le point de vue qu'il adopte à l'égard du contenu de son propre discours ou vis-à-vis des idées d'autrui. Il se manifeste à travers différents marqueurs linguistiques, notamment des éléments lexicaux révélateurs d'une attitude, d'un jugement ou d'un degré d'engagement. Les fonctions du positionnement peuvent être regroupées en deux grandes catégories : une fonction épistémique, qui rend compte de l'évaluation du degré de certitude ou d'incertitude associé aux connaissances transmises ; et une fonction modale, qui exprime l'attitude du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé. La présente étude s'attache à repérer, dans un corpus d'articles scientifiques, les verbes porteurs de ces fonctions, en tant qu'indices du positionnement énonciatif du scripteur.

CHAPITRE 2 : MANIFESTATIONS LINGUISTIQUES DE L'UNICITE ENONCIATIVE

L'unicité énonciative pourrait être définie comme la capacité du locuteur à maintenir une cohérence de voix malgré la pluralité potentielle de références, de citations et de discours rapportés. C'est ce qui ressort d'un certain nombre de manifestations linguistiques servant à signaler non seulement l'engagement,

l'autorité, mais aussi la réflexivité de l'auteur sur son propre discours; dans notre travail, nous nous sommes intéressées aux verbes d'attitude :

Premièrement : Les verbes d'opinion, d'adhésion, de choix et d'intention

Les verbes tels que trouver, considérer, penser, croire permettent à l'auteur de construire une subjectivité assumée. Ils témoignent d'un rapport critique au savoir : l'auteur évalue, distingue, se positionne. L'emploi des pronoms nous et on, souvent associés à ces verbes, installe un « je » collectif ou distancié, mais toujours porteur d'un engagement énonciatif.

L'usage des pronoms « nous » et « on » est significatif :

(1) « Nous proposons d'abord le cadre théorique. »

(2) « On voit l'intérêt que l'utilisation de on dans l'énoncé.. ».

L'association de ces verbes à des modaux (« nous devons considérer », « il nous faut noter ») renforce la prise de position. Néanmoins, l'emploi du pronom « nous » demeure équivoque, oscillant entre un nous de modestie et un nous de majesté, ce qui peut engendrer une certaine ambiguïté interprétative. En revanche, les occurrences récurrentes de la première personne du pluriel associée à des verbes d'opinion s'avèrent particulièrement significatives dans notre corpus, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, elles traduisent de manière explicite un positionnement énonciatif. D'autre part, l'analyse de la première personne et de ce qu'elle révèle de la relation instaurée entre l'auteur et son destinataire permet de situer l'acte d'écriture dans un cadre interactionnel plus large.

Les verbes «trouver et considérer» utilisés environ trois fois dans les articles scientifiques sélectionnés pour constituer notre corpus sont utilisés généralement pour exprimer la fonction scripteur/ chercheur ou scripteur/ argumentateur.

Les verbes d'opinion sont aussi utilisés avec les verbes modaux avec la structure : «nous+ verbe modal + verbe d'opinion » qui est considérée comme une structure archétypale du positionnement. Elle signale une négociation avec le lecteur ou l'expression d'une obligation subie par le lecteur surtout avec les verbes «devoir et falloir» :

(3) «il nous fautre marquer que...celui d'alternance. », «on pourrait dire aussi que... des informations ».

Dans ces exemples, les verbes modaux falloir et pouvoir expriment une implication de l'interlocuteur et une expression d'une obligation subie par lui. Cependant, ces exemples remplissent une fonction descriptive ce qui va à l'encontre de la nature plutôt positionnée de la structure nous/ on+ verbe modal+ verbe d'opinion. Ainsi, ces exemples ont une tonalité apprêtée et sont par conséquent déplacés chez un scripteur-chercheur (doctorants), il s'agit de nous de modestie qui a l'effet totalement inverse car il est facilement confondu avec le nous de majesté. Dans cette optique, les doctorants sont amenés à comprendre les

différentes fonctions énonciatives véhiculées par les pronoms personnels dans un contexte donné, car ils doivent maîtriser que le positionnement est un reflet d'une interaction entre l'auteur du texte et son inter locuteur et, plus largement avec sa communauté scientifique et discursive.

Cette prise de position, bien que risquée pour les jeunes chercheurs, est constitutive de l'unicité énonciative : elle inscrit l'auteur dans une posture d'autorité, même quand celle-ci est atténuée par des modalisateurs (nous devons considérer que...).

Les verbes comme choisir, adopter, retenir, prendre, vouloir ou viser marquent une volonté explicite de l'auteur de construire son propre itinéraire intellectuel. Le choix d'un cadre théorique ou d'une méthode n'est jamais neutre : il est justifié, argumenté, assumé. Ces verbes engagent l'auteur dans sa recherche et renforcent l'idée d'une voix singulière, qui prend des décisions méthodologiques tout en les rendant lisibles. Cette dynamique est essentielle à l'unicité énonciative : elle met en scène un sujet-scripteur conscient de ses choix et de leur portée.

Dans notre corpus, nous avons pu identifier quatre verbes représentatifs: « choisir, adopter, retenir, prendre. »

	Choisir	Adopter	Retenir	Prendre
Didactique	8	8	8	20
Littérature	2	1	3	20
Linguistique	5	6	1	18

Les verbes de choix

L'examen du tableau met en évidence la prédominance du verbe prendre dans les trois disciplines analysées, avec une fréquence particulièrement élevée en didactique et en littérature (20 occurrences chacune), suivies de près par les sciences du langage (18 occurrences). Ce verbe, à la portée pragmatique marquée, manifeste une dynamique d'appropriation active de la part du scripteur, qui se saisit d'un cadre théorique ou méthodologique en vue de le mobiliser dans le développement de sa propre réflexion. Son emploi intensif en didactique et en linguistique peut être corrélé à l'orientation opérationnelle de ces champs, lesquels requièrent une application directe des concepts étudiés. Dans le domaine littéraire, l'usage de ce verbe revêt une valeur davantage symbolique, renvoyant à l'intégration subjective d'un cadre interprétatif ou d'une posture analytique singulière.

Les verbes choisir et adopter présentent une fréquence notablement plus élevée en didactique et en linguistique qu'en littérature. Leur emploi dans ces disciplines témoigne d'un processus décisionnel raisonné, guidé par des

considérations méthodologiques, où le chercheur opère une sélection consciente d'outils conceptuels ou de cadres théoriques en vue de structurer son investigation. Le verbe adopter renvoie à un engagement plus affirmé et durable, indiquant une intégration pleinement assumée au sein de la démarche scientifique. À l'inverse, choisir semble marquer une étape plus préliminaire dans l'élaboration du positionnement théorique, traduisant une sélection encore ouverte à l'ajustement.

Ce tableau met en lumière la diversité des stratégies de positionnement mobilisées selon les disciplines analysées. Si le verbe prendre s'impose de manière transversale dans les trois champs, traduisant une volonté partagée d'appropriation active des cadres conceptuels ou méthodologiques, les occurrences de choisir, adopter et retenir révèlent des variations significatives en fonction du degré d'engagement énonciatif et de la justification attendue dans chaque domaine. Cette distribution lexicale reflète les modalités différenciées par lesquelles les chercheurs construisent leur autorité scientifique et assument leur responsabilité dans la sélection et l'intégration des outils théoriques mobilisés.

Dans le lexique verbal français, ces verbes sont traditionnellement classés parmi les verbes de saisie ou de possession, dont le sens fondamental est celui de « prendre quelque chose d'abstrait ». À travers notre analyse, nous chercherons à démontrer que ces formes verbales traduisent, de manière effective, une manifestation du choix de l'auteur.

Dans l'exemple:

(4) « nous adoptons... est différente. »

L'auteur motive le recours à une approche interdisciplinaire en recourant au verbe adopter, signalant ainsi un choix réfléchi et délibéré, loin de toute forme de contingence ou d'arbitraire. L'emploi de l'adverbe ainsi introduit une modalisation qui suggère que cette option constitue, selon lui, la réponse la plus adéquate à la problématique de recherche. Ce passage met en évidence un positionnement épistémique affirmé, traduisant un engagement explicite dans la construction méthodologique. Il témoigne également d'une subjectivité maîtrisée et assumée, caractéristique des chercheurs expérimentés, tout en révélant une conscience des enjeux propres à l'interdisciplinarité et à la pluralité des langues d'enseignement.

Les verbes exprimant l'intention désignent des formes verbales servant à expliciter la volonté, le projet ou l'objectif poursuivi par un sujet dans l'accomplissement d'une action. Ils traduisent une orientation délibérée de l'énonciateur vers un but défini, souvent en lien avec la justification ou la finalité d'un choix méthodologique, théorique ou analytique. Ces verbes occupent une place significative dans les écrits scientifiques, dans la mesure où ils rendent visibles les motivations sous-jacentes aux démarches entreprises par l'auteur.

Dans l'exemple:(littérature)

(5) « dès lors qu'on veut ...réellement arrivé »

Dans cet extrait, l'auteur recourt au verbe vouloir afin de manifester une intention explicite : celle d'opérer une distinction entre la fiction et l'histoire. L'emploi de ce verbe révèle un engagement subjectif dans le processus analytique, en soulignant le caractère volontaire et réfléchi de cette démarcation. Cette volonté traduit l'importance conférée à l'enjeu épistémologique que constitue la différenciation entre le récit fictionnel et les faits historiques. Une telle démarche suppose en effet un recours implicite à un critère de référentialité, c'est-à-dire à une forme de correspondance entre le discours narratif et les événements réels.

-Dans l'exemple : (linguistique)

(6) «la crédibilité...des journalistes. »

On peut déceler dans cet énoncé une intention sous-jacente, traduite par le choix lexical du verbe « rechercher », qui implique une démarche volontaire et consciente de la part des lecteurs dans leur quête d'informations crédibles. Ce verbe indique que les lecteurs ne consomment pas passivement l'information, mais qu'ils sont engagés dans un processus actif de sélection fondé sur des critères de fiabilité. Par ailleurs, la formulation la crédibilité de l'information est l'objectif estimé des journalistes met en lumière un positionnement professionnel orienté vers une finalité normative : celle de produire un contenu vérifiable et digne de confiance. L'emploi du terme objectif renforce cette orientation intentionnelle, en soulignant l'importance que revêt la notion de crédibilité dans le champ médiatique, tant du point de vue de l'émetteur que du récepteur.

-Dans l'extrait:(didactique)

(7) « En outre cette ... l'enseignement apprentissage du FLE. »

L'intention de l'auteur est explicitement formulée à travers l'emploi du verbe viser, qui marque un objectif clairement défini dans la démarche énonciative. En l'occurrence, l'énoncé met en avant la volonté de dévoiler les origines des erreurs commises par les élèves non-natifs. Ce choix lexical traduit un engagement conscient de l'auteur à orienter son analyse vers une exploration causale, révélant ainsi une finalité didactique précise dans le traitement du sujet.

Deuxièmement : Les verbes d'apport scientifique et Les verbes causatifs

Verbes comme proposer, montrer, analyser, découvrir, essayer signalent une volonté de contribution. Ils construisent un ethos de chercheur actif, qui cherche à influencer sur la pensée disciplinaire. L'usage de la première personne associée à ces verbes (nous proposons, nous allons étudier) permet à l'auteur de s'affirmer non comme simple relais d'un savoir, mais comme producteur de connaissances. C'est ici que l'unicité énonciative se fait pleinement visible : elle n'est plus seulement l'affirmation d'une subjectivité, mais l'inscription d'une autorité scientifique en construction.

Dans l'exemple : (la linguistique)

(8) «notre proposition ... une valeur sûre.»

L'emploi du verbe « essayer » traduit une posture énonciative engagée, où l'auteur ne se limite pas à une transmission neutre de faits, mais propose activement une orientation pédagogique. Par ce choix lexical, il suggère aux apprenants de privilégier des constructions phrastiques plus simples et plus concises, en déconseillant les formulations longues et complexes. Cette recommandation repose sur une justification argumentative : l'usage excessif de subordonnées est susceptible d'alourdir l'énoncé, tandis que le schéma canonique « sujet-verbe-complément » est valorisé comme une structure fiable, favorisant la clarté et l'efficacité communicative.

Dans l'exemple : (la littérature):

(9) « nous allons étudier ... chez Mustapha Bekkouche. »

Dans cet exemple, l'auteur manifeste une implication explicite à travers l'emploi du verbe étudier, qui ne se limite pas à désigner une activité intellectuelle neutre, mais témoigne d'une volonté d'investigation ciblée. Ce verbe est ici porteur d'un engagement réflexif, traduisant l'intention de s'interroger sur les modalités de représentation de l'Histoire et de la mémoire dans l'œuvre de Mustapha Bekkouche. L'énoncé est d'autant plus marqué par cette orientation prospective que l'auteur y associe la construction nous allons, indiquant une démarche intentionnelle et planifiée. L'usage du verbe étudier, dans ce contexte, devient le vecteur d'une posture active d'analyse, engageant le locuteur dans une exploration rigoureuse et consciente du sujet abordé.

Dans l'exemple : (la didactique)

(10) « L'évolution ... sa progression. »

L'emploi du verbe « découvrir » témoigne d'une orientation proactive et réflexive de la part de l'auteur. Ce verbe, porteur d'une dynamique de dévoilement progressif, suggère une volonté d'exploration critique du processus éducatif. Il marque l'intention de mettre au jour des insuffisances ou des points de fragilité afin d'envisager leur correction. Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue, où la posture du chercheur ne se limite pas à l'observation, mais s'oriente vers une transformation raisonnée du champ étudié.

L'analyse des verbes de positionnement met en évidence des stratégies discursives différenciées selon les disciplines, révélant des formes spécifiques d'unicité énonciative. Alors que les chercheurs en didactique et en linguistique adoptent des verbes marquant l'appropriation et le choix méthodologique, ceux en littérature privilégient des verbes traduisant une intention interprétative ou analytique. Ces choix contribuent à la construction d'une voix scientifique singulière, inscrite dans un champ, et participent à l'affirmation du positionnement

de l'auteur dans le réseau discursif. Maîtriser ces nuances permet aux chercheurs novices de construire progressivement leur propre unicité énonciative, condition essentielle de leur reconnaissance au sein de leur communauté scientifique.

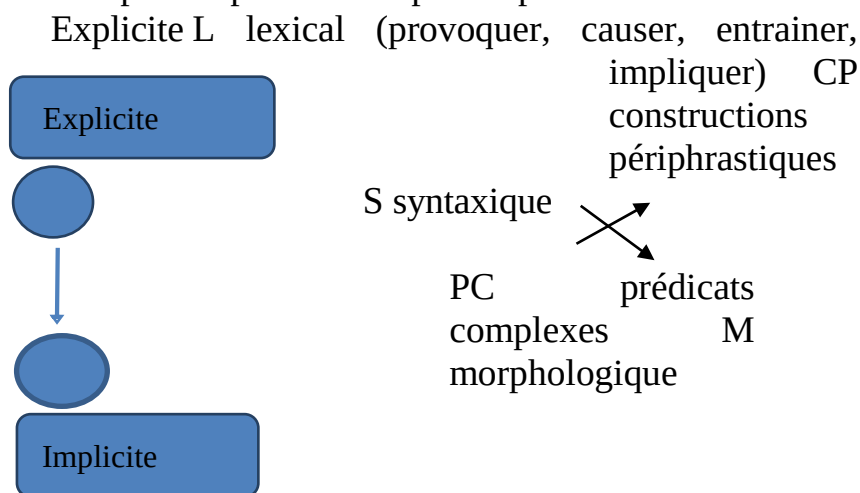
Les verbes causatifs (provoquer, entraîner, permettre, conduire à) révèlent la manière dont l'auteur organise le raisonnement et assume les liens de cause à effet. Leur usage n'est pas seulement explicatif : il est aussi énonciatif. Il traduit la manière dont l'auteur s'approprie les relations logiques pour renforcer son propos. La diversité des formes causatives (verbale, périphrastique, implicite) révèle une gradation dans l'engagement de l'énonciateur, du plus affirmatif au plus prudent. Ce choix participe à la construction d'une voix énonciative nuancée, équilibrée, adaptée aux exigences de la scientificité tout en reflétant une subjectivité.

La causalité est définie comme la relation entre une cause et un effet, autrement dit, une action A entraîne une conséquence B. Dans les écrits scientifiques, ces relations causales sont fondamentales car elles structurent les étapes de la construction du savoir. Si les connecteurs causaux (conjonctions, prépositions ou locutions) sont fréquemment employés, ils ne suffisent pas à eux seuls à exprimer toute la complexité de la causalité. Des moyens lexicaux variés (noms, adjectifs, adverbes) viennent enrichir l'expression causale et contribuent à l'argumentation scientifique.

Ce qui est particulièrement intéressant dans une perspective énonciative, c'est le caractère subjectif de la relation causale : celle-ci dépend du point de vue de l'énonciateur. En effet, l'auteur peut prendre en charge la causalité pour affirmer une explication, ou au contraire l'attribuer à une autre voix (par exemple par citation ou par reformulation critique), marquant ainsi une prise de distance, une nuance ou une contestation. Cette maîtrise de l'expression causale devient alors un marqueur fort de l'unicité énonciative, dans la mesure où elle met en évidence la posture énonciative adoptée par l'auteur au sein du débat scientifique et sa manière propre d'articuler les savoirs.

Dans un premier temps, nous avons essayé d'identifier les verbes causatifs en se référant aux dictionnaires et aux ouvrages consacrés à la causalité, il s'agit donc des verbes qui indiquent une relation de cause à effet, ainsi que les constructions causatives du type : « verbe faire + infinitif », « amener, conduire à + infinitif », « permettre de + infinitif ». Les verbes causatifs sont généralement des verbes transitifs. Afin de classer les verbes causatifs recensés dans notre corpus, nous nous sommes appuyée sur l'échelle de compacité proposée par Dixon (Scale of Compactness), laquelle ordonne les mécanismes causatifs selon un continuum

allant des formes les plus compactes aux plus développées, autrement dit, des réalisations les plus implicites aux plus explicites.¹



P pragmatique

Référence: Scale of compactness (Dixon2000) Typologie des causatifs

Dans l'exemple :

(11) «Ce type de ...par fois de violence.»

Dans cette relation causale, le causateur est un objet inanimé ou une situation susceptible de susciter des polémiques. Le causataire, quant à lui, est non agentif. Les verbes causer et provoquer peuvent exprimer des effets positifs ou négatifs, en fonction du contexte, notamment lorsqu'il s'agit de débats animés où s'affrontent plusieurs points de vue divergents. Chaque position représente une voix énonciative distincte cherchant à convaincre l'autre. Cette dynamique argumentative repose sur une segmentation du sujet en différents aspects, permettant à chaque partie de défendre sa propre position. Dans les textes littéraires, les verbes causatifs se manifestent fréquemment sous une forme implicite, à travers des verbes tels que aborder, analyser ou comprendre, qui privilégient une orientation interprétative du discours plutôt qu'une explicitation directe des relations de cause à effet. Cette tendance témoigne de la dimension subjective propre à l'analyse littéraire, où la causalité s'exprime de façon plus diffuse, moins linéaire, et repose sur une lecture interprétative plutôt que sur une logique démonstrative rigoureuse. Les articles en didactique mobilisent une grande variété de verbes causatifs tels que proposer, orienter ou permettre, témoignant du caractère pragmatique de cette discipline tournée vers l'action. Ces verbes sont fréquemment utilisés pour formuler des recommandations, suggérer des pratiques

¹DIXON R.M.W., «A Typologie of causatives; Form, syntax and meaning», Changing Valency, Case studies in Transitivity, Cambridge University Press, 2000, p. 30- 83.

pédagogiques ou guider la mise en œuvre de dispositifs d'enseignement, soulignant ainsi l'objectif d'amélioration concrète des apprentissages.

L'analyse des verbes causatifs dans l'écrit scientifique révèle à la fois les mécanismes linguistiques mobilisés et le positionnement énonciatif des auteurs. En effet, ceux-ci utilisent la causalité pour structurer leur raisonnement, alternant entre des formulations explicitement causatives et d'autres plus implicites, en fonction des exigences argumentatives et des conventions propres à leur discipline.

Conclusion :

Cette recherche a permis de mettre en évidence les différentes stratégies de positionnement du locuteur à travers la mention du scripteur dans un corpus d'articles scientifiques. Ce positionnement renvoie au point de vue que l'auteur adopte vis-à-vis du contenu de son écrit ou des idées d'autrui. Il est fondamentalement contextuel et relationnel, et traduit une intention délibérée de l'auteur de se situer dans un réseau de discours ou de cadres théoriques. Ce positionnement peut ainsi se traduire par des alliances, des différenciations méthodologiques ou des prises de distance argumentatives.

Dans cette perspective, les verbes de positionnement jouent un rôle central : ils permettent à l'auteur d'assumer une posture de guide vis-à-vis du lecteur et de s'affirmer comme acteur responsable de ses choix énonciatifs. L'analyse des verbes d'opinion et de l'usage des pronoms personnels (je, nous, on) dans notre corpus révèle que les scripteurs expérimentés (docteurs et professeurs) maîtrisent mieux ces mécanismes que les doctorants, encore en phase d'appropriation des normes du discours scientifique, d'autant plus lorsqu'ils écrivent dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Cette unicité énonciative reste donc un défi, mais aussi un marqueur fort de l'engagement discursif dans l'écriture scientifique.

Références bibliographiques

- DIXON R.M.W., «A Typologie of causatives; Form, syntax and meaning», Changing Vaalency, Case studies in Transitivity, Cambridge University Press, 2000
- DUCROT O., Le dire et le dit, Paris, Minuit, 1984.
- HERMAN, T., Le fil du discours. Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945). Thèse de l'Université de Lausanne, 2005, p. 169.
- VION, R., Effacement énonciatif et stratégies discursives. In De Mattia, Monique & Joly, André, De la syntaxe à la narratologie énonciative. Paris: Ophrys. 2001